

Bulletin d'inscription du Concours
L'ARCHE PROJECT 25
2018 - 2019

Titre de votre projet :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Date de naissance : Activité :

Tél. Fixe : Tél. Portable :

E-mail : Site web :

Rappel des éléments à joindre :

- 1 - Le bulletin d'inscription du concours.
- 2 - Le texte de présentation du projet.
- 3 - Un CD avec des photos ou un montage vidéo.
- 4 - Une enveloppe timbrée pour le retour du CD.

- L'organisateur ne saurait être tenu responsable des accidents survenant pendant le reportage et causant un dommage de toute nature au lauréat et notamment les pertes, vols, détériorations, et tout dommage divers pouvant affecter les biens du lauréat.
- Le lauréat autorise l'organisateur à publier ses photographies et vidéos libres de droit sur le site de «**L'Arche photographique**» ainsi que sur tout support lié à la communication du concours.
- Le lauréat s'engage également à mettre en avant le logotype de «**L'Arche photographique**» à l'occasion de toutes diffusions médiatiques et publiques (presse, expositions, conférences, etc.) liée au projet soutenu par L'ARCHE PROJECT 25.
- Toute participation au concours de L'ARCHE PROJECT 25 implique l'acceptation du présent règlement.

Les dossiers seront expédiés **avant le 31 décembre 2017** à l'adresse ci-dessous :

Gilles MARTIN - L'ARCHE PROJECT 25
Résidence du Lac - 229, Avenue de Grammont
37000 TOURS - France

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et adhérer de façon pleine et entière au règlement du Concours de L'ARCHE PROJECT 25.

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »